

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2009

-

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 29 septembre 2009 au lieu habituel de ses séances.

Cette réunion était présidée par M. Jean URBANIAK, Conseiller Général, Maire.

Présents

M.M. BIZET Gérard, D'HERMY Mauricette, LEBON Didier, DELIERS Bernard, DUPUIS Marie-Charlotte, KOSCIANSKI Richard, DURAND Chantal, CATTIAUT Isabelle, MAYELLE Janine, VANDWALLE Gilbert, DELOBEL Marie-Thérèse, DAUCHY Michel, OUDJIAL Samra, ROHAUT Claudie, STAWSKI Patrice, SIMON Hervé, DI FILIPPO Maryse, CORDONNIER Didier, PETIT Philippe, BOUCHART Doriane, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, PEUGNET Fabienne, DE TAILLEUR Marjorie, LECLAIRE Fabien, LECTEZ Aleksy

Absent excusé

M. MARVILDE Didier (procuration en faveur de M. LEBON Didier)

Secrétaire de séance : M. LECTEZ Aleksy

*

Après l'appel nominal des membres du Conseil Municipal par le Directeur Général des Services de la Mairie, le quorum étant atteint, les questions inscrites à l'ordre du jour furent abordées.

Le Conseil Municipal,

. à l'unanimité, désigne les représentants du Conseil Municipal pour siéger à la Commission d'évaluation des transferts de charges à la C.A.H.C.
Délégué titulaire : M. DELIERS Bernard – Délégué suppléant : M. LEBON Didier

. à l'unanimité, entérine le programme C.U.C.S. 2010 objectif Santé mis en place à la médiathèque Michel-Berger. Le montant prévisionnel est de 2 152,80 € TTC pour lequel il est demandé la participation de différents organismes d'Etat ou autres partenaires,

. à l'unanimité, accorde la garantie communale à hauteur de 50 %, pour un emprunt de 1 089 625 €, contracté par la société Pas-de-Calais Habitat, pour la construction de 10 logements rue Emile Zola,

. **à l'unanimité**, accorde la garantie communale à hauteur de 50 % à la société Pas-de-Calais Habitat, pour trois emprunts, ci-après, contractés pour la construction de logements résidence Jules Mousseron (au Sud de la cité Crombez) :

- . 5 059 196 € pour 44 logements,
- . 393 809 € pour 4 logements,
- . 446 498 € pour 48 logements.

. **à l'unanimité**, accorde la garantie communale, à hauteur de 40 % à la Société d'Economie Mixte ADEVIA, pour un emprunt de 3 385 000 € relatif à l'opération d'aménagement de la résidence de l'Europe (Cavalier Nord),

. **à l'unanimité**, fixe la participation des communes pour les élèves extérieurs inscrits dans un établissement scolaire noyellois, pour l'année scolaire 2009/2010 à 108 €/élève, conformément à la décision prise par le bureau de la CAHC pour l'ensemble des communes,

. **à l'unanimité**, fixe l'organisation des classes de neige 2010 qui se dérouleront au chalet « Le Prariand » à LE REPOSOIR (Haute-Savoie) du samedi 6 mars au vendredi 19 mars 2010 et la participation des familles comme ci-après :

- 178,00 € pour un enfant,
- 284,00 € pour deux enfants,
- 326,00 € pour trois enfants

pour la totalité du séjour (soit 14 jours) tous frais compris, avec possibilité de paiement par acomptes.

La Commune procédera à l'achat de bonnets et de gants qui seront offerts aux enfants en fin de séjour.

. **à l'unanimité**, accepte la mise en place d'un conteneur enterré pour la récupération du verre sur le domaine public de la place/parking paysager face à la Mairie et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la CAHC :

- Coût Commune : 5 059 € HT
- Participation de la CAHC : 2 500 € HT

. **à l'unanimité**, accepte le versement à l'Office culturel de 15 996 € (participation communale : 10 664 € et participation du Conseil Régional : 5 332 €) pour le projet « Culture et Territoire 2009 : Atelier de pratique autour de la marionnette » avec la compagnie TOURNEBOULE,

. **à l'unanimité**, accepte le reversement à l'Office culturel de la participation Etat 2009 pour le projet C.U.C.S. « Eveil et Culture » (6 544 €),

. **à l'unanimité**, entérine le programme C.U.C.S. 2010 du projet « Eveil et Culture plurielle » pour un coût total de 18 292 € et une subvention sollicitée à hauteur de 6 402 €,

. **à l'unanimité**, entérine la création d'une commission communale des systèmes de vidéoprotection et désigne les représentants du Conseil Municipal, comme ci-après :

- M. Gérard BIZET,
- M. Richard KOSCIANSKI,
- Mme Samra OUDJIAL,
- Mme Jeanne SENECHAL,
- M. Fabien LECLAIRE,
- M. Didier CORDONNIER.

. **à l'unanimité**, approuve le programme 2010 relatif à l'action du Fonds de Participation des Habitants « lutte contre les exclusions », et sollicite la participation de la Région à hauteur de 17 500 € pour une participation Ville de 7 500 €.

Informations

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier de Madame Brigitte GARCIA, en date du 20 août 2009, l'informant de sa décision de démissionner du Conseil Municipal, pour raisons familiales et professionnelles.

La liste NOYELLES EXPANSION ayant été élue à l'unanimité lors des élections municipales de 2008, il ne sera pas procédé au remplacement de Mme GARCIA.

Décisions prises par M. le Maire en vertu de sa délégation de pouvoirs

. décision municipale n° 2009/9 relative à la signature du marché concernant la rénovation du bar de la salle des fêtes du centre Léo Lagrange à Noyelles-Godault (procédure adaptée) pour un montant de 80 131,28 € TTC,

. décision municipale n° 2009/10 relative à la signature du marché concernant l'aménagement extérieur du centre Henri Matisse à Noyelles-Godault (procédure adaptée) pour un montant de 95 896,23 € TTC.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.